

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

29 septembre 2009	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, mardi le 29 septembre 2009 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Richard Désourdy, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault ainsi que cinq citoyens sont aussi présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

**ADMINISTRATION**

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2009
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Paiement final de la facture pour les services de la SQ
6. Renouvellement du contrat de service du photocopieur
7. Photographie aérienne de l'Hôtel de Ville
8. Réception des soumissions pour la desserte d'Internet Haute Vitesse
9. Demande de subvention dans le cadre du programme « Communautés rurales branchées »

**SECURITÉ PUBLIQUE**

10. Rapport d'activités de la Sûreté du Québec pour les mois de juin et juillet 2009
11. Rapport du chef pompier
12. Pétition concernant le respect du règlement de chien dans le secteur Philipsburg

**VOIRIE MUNICIPALE**

13. Rapport de l'inspecteur municipal
14. Bornes du 214 chemin Solomon
15. Engagement des conducteurs de charrie
16. Dénéigement des avenues
17. Dénéigement des stationnements des édifices municipaux
18. Diminution des impacts du transport de la pierre requise par les travaux de l'autoroute 35

**HYGIENE DU MILIEU**

19.

**URBANISME ET ZONAGE**

20. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
21. Demande d'entretien d'un cours d'eau sur la propriété de Monsieur Michel Warnant
22. Adoption du plan et des règlements d'urbanisme
23. Invitation à participer à l'élaboration du plan de développement de la zone agricole Brome-Missisquoi : pour une agriculture verte et en santé
24. Virée régionale pour le plan de développement de la zone agricole Brome-Missisquoi

**LOISIRS ET CULTURE**

25.

**AFFAIRES EXTERIEURES**

26. Rapport de la MRC
27. Demande d'appui par la MRC de Brome-Missisquoi au projet Appartements supervisés
28. Achat d'une couronne pour l'armistice
29. Divers - Absence au congrès
30. Levée

09-10-202 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre soit adopté tel que rédigé et lu par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN SEPTEMBRE 2009 : 16 947.58 \$

## LISTE DES COMPTES PAYÉS EN SEPTEMBRE 2009 :

C900548	Pavages Maska inc.	107 409.94
C900549	Pierre de Beaumont , A.G.	479.72
C900550	Opération nez rouge	100.00
C900551	Peter Wade	300.00
C900552	Services sanitaires G. Campbell inc.	225.75
C900553	Concassage Pelletier inc.	25 408.99
C900554	Fournier Philippe	100.00
C900555	Messier Isabelle	97.00
C900556	G.D.B. Inc.	130.17
I000131	Receveur Général	2 215.32
I000132	Ministre du Revenu	4 568.09
I000133	Hydro Québec	70.79
I000134	Hydro Québec	724.86
I000135	Hydro Québec	279.40
I000136	Hydro Québec	284.16
I000137	Hydro Québec	34.95
I000138	Hydro Québec	179.30
I000139	Telus	465.06
I000140	Bell Canada	246.24
I000141	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	68.80
I000142	Bell Canada	96.03
I000143	Bell Canada	265.26
I000144	Hydro Québec	123.55
I000145	Hydro Québec	300.75
I000146	Hydro Québec	121.55
I000147	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	80.09

Total des comptes payés 144.375 77 \$

## LISTE DES COMPTES À PAYER :

C900557	Luc Marchessault	256.00
C900558	Jacques Pelletier	27.00
C900559	Serge Courchesne	75.00
C900560	Réal Pelletier	972.65
C900561	Galipeau Clément	26.00
C900562	Laboratoire d'analyses S.M. inc.	406.35
C900563	Christiane Dubé	60.00
C900564	Arlette Arpin	60.00
C900565	Les Pétroles Dupont inc.	146.29
C900566	Propane du Suroit	366.42
C900567	Station Service St-Armand enr.	1 590.25
C900568	Les Éditions Juridiques FD	363.96
C900569	Transcontinental Médias S.E.N.C.	471.82
C900570	Papeterie Coupal (2006) inc.	566.24
C900571	Sylvie Ditcham	1 200.00
C900572	CDS Produits de Bureau inc.	36.51
C900573	L. Bourgea & fils inc.	9.18
C900574	J.O Lévesque Ltée	161.23
C900575	J.A. Beaudoin Limitée	953.79
C900576	Pièces d'autos de Bedford	198.26
C900577	Rainville Automobile (1975) inc.	310.35
C900578	Les entreprises Bourget inc.	2 850.13

C900579	Philipsburg Transit Ltée	236.41
C900580	R. Nicholls Distributors inc.	85.45
C900581	Garage Réjean Raymond inc.	32.96
C900582	Sandy Montgomery	272.65
C900583	Daniel Langlois	81.20
C900584	Services Sanitaires G.Campbell inc.	282.19
C900585	P.A. Le Riverain-Bedford	31.58
C900586	L'Homme & Fils enr.	2 109.79
C900587	Les Entreprises Électrique Bedford	1 115.30
C900588	John Meunier inc.	320.18
C900589	Pompex inc.	2 683.04
C900590	Location Florabec inc.	575.81
C900591	Atelier de Mécanique Mobile de l'Estrie	829.97
C900592	Emco Corporation	586.33
C900593	Maryse Lorrain Pharmacienne	38.68
C900594	Previmed inc.	53.70
C900595	Alto Communication	609.49
C900596	Sani Eco inc.	431.12
C900597	Ville de Saint-Hyacinthe	105.00
C900598	Anachemia Science	237.94
C900599	Houle H20 inc.	1 298.06
C900600	Ginette Lamoureux Messier	74.00
C900601	Peter Hamilton	100.00
C900602	Joel Gendreau	28.21
C900603	Elisabeth Robert	100.00
C900604	Francine Goulet	44.00
C900605	Jocelyn Benoit	100.00
C900606	Lorraine Fortin Dusl	9.99

Total des comptes à payer **23 580.48\$**

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale

09-10-204 Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Martin Landreville  
et résolu

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 16 947.58 \$ de 144 375.77 \$ et de 23 580.48 \$ soient acceptés et payés.

ADOPTÉ

09-10-205 5. PAIEMENT FINAL DE LA FACTURE POUR LES SERVICES DE LA SQ

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Martin Landreville  
et résolu

QUE: un chèque soit émis à l'ordre du Ministre des Finances au montant de 88 522 \$ pour le 2<sup>e</sup> versement pour les services de la Sûreté du Québec.

ADOPTÉ

09-10-206 6. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE DU PHOTOCOPIEUR

Il est proposé par Richard Désourdy  
appuyé par Martin Landreville  
et résolu

QUE : la municipalité accepte de renouveler le contrat de service pour le photocopieur au coût de 0.0186 \$ la copie;

QUE : la directrice générale soit autorisée à signer le document autorisant le renouvellement.

ADOPTÉ

7. PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE L'HÔTEL DE VILLE

Les membres du Conseil refusent l'offre de photographie aérienne du Centre communautaire.

09-10-207

8. RÉCEPTION DES SOUMISSIONS POUR LA DESSERTE D'INTERNET HAUTE VITESSE

CONSIDÉRANT QU' : une (1) soumission a été reçue pour la desserte d'Internet haute vitesse soit :

- Télécommunications Xittel inc. : 564 100 \$;

CONSIDÉRANT QUE : la municipalité a 117 000 \$ au budget 2009 pour la desserte d'Internet haute vitesse;

CONSIDÉRANT QUE : Télécommunications Xittel inc. s'occupe de faire une demande de subvention au nom de la Municipalité de Saint-Armand, dans le cadre du programme fédéral « Large bande Canada : Un milieu rural branché » ;

CONSIDÉRANT QUE : la municipalité fera une demande de subvention dans le cadre du programme provincial « Communautés rurales branchées »;

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Richard Désourdy  
et résolu

QUE : la soumission reçue de Télécommunications Xittel inc., au montant de 564 100 \$, soit acceptée aux conditions suivantes :

- l'obtention d'une subvention du tiers du montant de la soumission dans le cadre du programme fédéral « Large bande Canada : Un milieu rural branché »;
- l'obtention d'une subvention du tiers du montant de la soumission dans le cadre du programme provincial « Communautés rurales branchées »;

QUE : suite à l'obtention des subventions, la balance soit payée par le 117 000 \$ au budget 2009 et le surplus accumulé;

QUE : le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Armand, le contrat et tout autre document nécessaire à l'exécution du projet.

ADOPTÉ

09-10-208

1127 ET 1131 CHEMIN DU MOULIN DESSERVIS PAR INTERNET HAUTE VITESSE

CONSIDÉRANT QUE : les 1127 et 1131 chemin du Moulin n'ont pas été inclus dans l'appel d'offres pour la desserte d'Internet haute vitesse;

CONSIDÉRANT QUE : l'ajout d'éléments à l'appel d'offres après l'ouverture des soumissions reçues est illégal ;

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Richard Désourdy  
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand assumera les frais pour que les 1127 et 1131 chemin du Moulin soient desservis par Internet haute vitesse.

ADOPTÉ

09-10-209

9. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME « COMMUNAUTÉS RURALES BRANCHÉES »

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Richard Désourdy  
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Communautés Rurales Branchées »;

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte de convenir d'un protocole d'entente avec le ministre responsable dudit programme;

QUE : le maire, Monsieur Réal Pelletier, et la directrice générale, Jacqueline C. Chisholm, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents afférents à cette demande.

ADOPTÉ

10. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR LES MOIS DE JUIN ET JUILLET 2009

Le rapport des activités de la Sûreté du Québec pour les mois de juin et juillet 2009 est déposé.

11. RAPPORT DU CHEF POMPIER

Journée portes ouvertes : samedi le 10 octobre de 10h à 14h.

Rencontre du comité incendie à prévoir après les élections

Marielle demande un budget triennal ou quinquennal pour le service de la protection contre incendie.

12. PÉTITION CONCERNANT LE RESPECT DU RÈGLEMENT DE CHIEN DANS LE SECTEUR PHILIPSBURG

Une « Pétition demandant le respect du règlement de chien de la Municipalité de St-Armand et qu'il soit appliquée » est déposée.

Copie du règlement chiens (secteur Philipsburg) à Monsieur Dupont.  
Est-ce qu'on peut imposer des amendes par nous même sans la cour ?  
Inspecteur peut-il agir avec une contravention?

Téléphoner à la Ville de Bedford pour leur règlement de chiens.

13. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Les travaux du chemin Solomon sont terminés ;

Une purge automatique a été installée ;

Les coupes ont été réparées et pavées.

09-10-210

14. BORNES DU 214 CHEMIN SOLOMON

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE : Monsieur Pierre de Beaumont, a.-g., soit mandaté pour replacer 2 bornes ayant été arrachées au 214 chemin Solomon, lors des travaux de pavage.

ADOPTÉ

09-10-211

15. ENGAGEMENT DES CONDUCTEURS DE CHARRUE

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Richard Désourdy  
et résolu

QUE : Messieurs Roland Marchessault et Jacques Pelletier soient embauchés pour conduire les déneigeuses de la municipalité pour la saison d'hiver 2009-2010 au coût de 5 000 \$ chacun, jusqu'à concurrence de 200 heures, payable en cinq (5) versements égaux de 1 000 \$;

QUE : après 200 heures, qu'ils soient payés 20 \$ l'heure.

ADOPTÉ

09-10-212

16. DÉNEIGEMENT DES AVENUES

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

QUE : le contrat de déneigement des avenues soit octroyé à Monsieur Stéphane Pelletier au coût de 3 000 \$ pour la saison d'hiver 2009-2010 à la condition que les travaux soient effectués avant 7h00 le matin.

ADOPTÉ

09-10-213

17. DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS DES ÉDIFICES MUNICIPAUX

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

QUE : le déneigement du stationnement des édifices municipaux soit fait par Colette B. Litjens et Normand Litjens, pour la saison d'hiver 2009-2010 au coût de 62.50\$ l'heure plus les taxes.

ADOPTÉ

18. DIMINUTION DES IMPACTS DU TRANSPORT DE LA PIERRE REQUISE PAR LES TRAVAUX DE L'AUTOROUTE 35

Une lettre reçue du Ministère des Transports du Québec est lue par monsieur le maire. Celle-ci explique que la construction de l'autoroute 35 est une situation ponctuelle qui ne peut justifier la construction de voies auxiliaires.

09-10-214

NETTOYAGE DE LA ROUTE 133 À L'INTERSECTION DU CHEMIN DU MOULIN

Considérant que la poussière, occasionnée par le trafic élevé des camions transportant de la pierre en vrac pour la construction de l'autoroute 35, réduit la visibilité lorsqu'elle est sèche et l'adhérence des pneus sur la chaussée lorsqu'elle est mouillée;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

QUE : la demande soit faite au Ministère des Transports du Québec pour que la Route 133, direction Nord, à l'intersection du chemin du Moulin, soit nettoyée quotidiennement, afin de réduire la poussière occasionnée par le trafic élevé des camions transportant de la pierre en vrac pour la construction de l'autoroute 35;

QUE : copie de la présente résolution soit acheminée à Monsieur Robert Paquin, chargé de projet, au bureau du M.T.Q. à Longueuil.

ADOPTÉ

19.

Aucun sujet.

20. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport est déposé.

**PÉRIODE DE QUESTIONS 21H17**

EVELYN DAVIS: quand j'aurai de l'eau propre ?

ROBERT BOHÉMIER : Clôture du chemin du site de traitement reste ouverte et les vaches à Hugh Macfarlane sortent par là.

STACY APPLETON: Le monsieur du 170, rue Léger laisse son chien errer  
Enfants en skate dans le milieu du chemin (voir Mélissa Pelletier de la  
Sûreté du Québec pour régler ce problème)

ANDRÉ LAPOINTE : Panneaux de Bienvenue

JEAN TRUDEAU: Très heureux du projet d'internet haute vitesse si ça aboutit,  
conditionnel aux subventions !  
Consultez la population pour payer la différence si on n'a pas les  
subventions souhaitées !  
Remercie le conseil pour le travail fait durant votre mandat.

MARCEL RAYMOND : Lumière de rues à réparer

COLETTE LITJENS : Nom du cours d'eau. Quand la copie de la demande sera-t-elle à la  
M.R.C.

MONIQUE DUPUIS : Merci pour le compteur d'eau.  
La lumière rue Philips en face de chez elle est défectueuse et le  
trottoir sera réparé quand ? Les chiens sont « échappés ».

09-10-215

21. DEMANDE D'ENTRETIEN D'UN COURS D'EAU SUR LA PROPRIÉTÉ DE MONSIEUR  
MICHEL WARNANT

Il est proposé par Richard Désourdy  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand appuie la demande de travaux d'entretien de  
cours d'eau présentée par Monsieur Michel Warnant;

QUE : les coûts de ces travaux soient répartis entre les propriétaires situés en tout ou  
en partie dans le bassin de drainage des cours d'eau;

QUE : la municipalité autorise le paiement à la M.R.C. de Brome-Missisquoi du dépôt de  
2 000 \$ remboursable à la fin du projet.

**ADOPTÉ**

09-10-216

22. ADOPTION DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 85-09 RÉVISANT LE PLAN D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement no. 85-09 révisant le plan d'urbanisme a été modifié avec les items suivants :

- a. Modification de la limite de la zone RE au nord pour être conforme au schéma;
- b. Dans le secteur Philipsburg changement du nom de rue des Érables pour Allan et écrire ALLAN et non ALLEN
- c. Identifier sur la carte 8 (plan d'urbanisme) à l'aide d'un symbole les éléments patrimoniaux suivants :
  - i. Pont couvert
  - ii. Cimetière communautaire de Pigeon Hill
  - iii. L'église anglicane de Pigeon Hill
  - iv. Ancienne gare (village de Saint-Armand)
  - v. Église Notre-Dame-de-Lourdes (village de Saint-Armand)
- d. Section 5.5.1 ajouter au 2<sup>e</sup> point l'ancienne gare et l'église Notre-Dame-de-Lourdes
- e. Identifier sur la carte 8 (plan d'urbanisme) la zone blanche dans le secteur d'extraction au nord

En conséquence,

Il est proposé par Richard Désourdy  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE : le règlement numéro 85-09 révisant le plan d'urbanisme soit adopté.

ADOPTÉ

09-10-217

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 86-09 RÉVISANT LE ZONAGE

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement no. 86-09 révisant le zonage a été modifié avec les items suivants :

- a. Modifications au plan de zonage (annexe B)
  - i. Identifier la zone blanche dans le secteur d'extraction au nord
  - ii. Créer la nouvelle zone RE-6
  - iii. Supprimer la zone I-4 dans le secteur Philipsburg pour l'inclure dans la zone R-14
  - iv. Créer la nouvelle zone I-4 dans la zone blanche au sud de la zone I-2
- b. Ajouter à la grille des usages la zone RE-6 et permettre les usages R1, C7-4 et A1
- c. Dans la zone I-4 : permettre dans la grille, seulement les usages C5-3, I3, I4, A1, A2 et A3
- d. Dans la zone C-2 : permettre dans la grille les usages R1, C1-2, C3-1, C3-4
- e. Dans la zone C-5 : supprimer l'usage C5-3 (danseuses)
- f. Dans la zone M-2 : permettre dans la grille les usages R1, A2 (juste chevaux),
- g. Article 33 3) a. ajouter courtier en douane pour l'usage C3-1
- h. Article 165 enlever référence à la zone M-2
- i. Supprimer l'article 166 sur zone I-4

En conséquence,

Il est proposé par Richard Désourdy  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE : le règlement numéro 86-09 révisant le zonage soit adopté.

ADOPTÉ



09-10-218 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 87-09 RÉVISANT LE LOTISSEMENT

Il est proposé par Richard Désourdy  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE : le règlement numéro 87-09 révisant le lotissement soit adopté.

ADOPTÉ

09-10-219 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 88-09 RÉVISANT LA CONSTRUCTION

Il est proposé par Richard Désourdy  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE : le règlement numéro 88-09 révisant la construction soit adopté.

ADOPTÉ

09-10-220 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 89-09 RELATIF À L'ÉMISSION DES PERMIS ET DES CERTIFICATS

Il est proposé par Richard Désourdy  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE : le règlement numéro 89-09 relatif à l'émission des permis et des certificats soit adopté.

ADOPTÉ

09-10-221 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 90-09 RELATIF AUX CONDITIONS D'ÉMISSION DU PERMIS DE CONSTRUCTION

Il est proposé par Richard Désourdy  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE : le règlement numéro 90-09 sur les conditions d'émission du permis de construction soit adopté.

ADOPTÉ

23. INVITATION À PARTICIPER À L'ÉLABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE BROME-MISSISQUOI : POUR UNE AGRICULTURE VERTE ET EN SANTÉ

Sujet reporté à une séance ultérieure.

24. VIRÉE RÉGIONALE POUR LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE BROME-MISSISQUOI

Monsieur le maire participera.

25.

Aucun sujet.

26. RAPPORT DE LA MRC

Ministre annonce reconduite du programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence.

Caractérisation de la zone agricole en vue d'une demande à portée collective (article 59, L.P.T.A.A.).

Autoroute 35 : les travaux se poursuivent.

09-10-222 27. DEMANDE D'APPUI PAR LA MRC DE BROME-MISSISQUOI AU PROJET APPARTEMENTS SUPERVISÉS

Il est proposé par Richard Désourdy  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu

QU' : une lettre d'appui, pour le projet d'appartements supervisés pour jeunes de 16 à 23 ans sur le territoire de Brome-Missisquoi, soit acheminée au responsable du projet.

ADOPTÉ

09-10-223 28. ACHAT D'UNE COURONNE POUR L'ARMISTICE

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu

QUE : la municipalité accepte d'acheter une couronne pour l'armistice au coût de 45\$.

ADOPTÉ

29. DIVERS

Absence au congrès quand déjà payé : aucune résolution.

Remerciements de l'École primaire Butler pour le don de 100 \$ : l'information est transmise aux membres du Conseil.

Offre de transport de Michel Boisvert : copie à Clément.

09-10-224 30. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne  
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 22H10.

ADOPTÉ

---

DIRECTRICE GÉNÉRALE  
Jacqueline C. Chisholm

---

MAIRE  
Réal Pelletier